

Les activités de Carcavélo depuis l'AG de novembre 2022 Par thème, récapitulatif non exhaustif et en vrac !

1) Voie verte Pennautier Carcassonne : nous avons été associé en décembre 2022 à la réflexion sur ce projet qui sera donc la première liaison entre une commune de la première couronne et la ville centre. Les travaux vont commencer mi novembre pour s'achever au printemps 2024. Nous apprécions d'avoir été associé à ce projet, mais nous insistons pour que ce tronçon puisse desservir le centre de Carcassonne.

2) Stationnement sécurisé Gare SNCF : le 18/03/2023 , nous avons inauguré un parking virtuel lors de la vélorution du 18/03/2023, et nous arrivons à la date fatidique du 01/01/2024 sans que la SNCF n'ait rien fait.

L'indépendant du 18/03/2023

À Carcassonne, le stationnement pour vélos fait-il du surplace ?



3) Expertise d'usage : sans se substituer aux services techniques nous insistons pour que nous soyons consulté afin d'éviter des aménagements non adaptés. Nous obtenons des petites avancées qui restent évidemment insuffisantes, deux exemples :

a) arceaux et non pas des pinces roues : l'Agglo a compris



---interpellation de l'agglo--->
(qui lit nos post facebook !)

février 2023, à Salvaza



Aout 2023

b) Signalétique Canal du Midi



juin 2022 après Pont SNCF en allant vers Toulouse.

---vélorution du 24/06/22----->



juillet 2023.

c) la séparation physique du tronçon piste cyclable devant le Colisée.

Ce n'était pas gagné, et cela aurait pu perdurer sans pressions sur la mairie



-----courrier au maire le 30/03/23----->



Lors de notre rencontre du 24/10/23 avec la mairie, nous avons en redit notre disponibilité sur le sujet et , entre autres, signalé notamment l’insuffisance de signalétique des Doubles Sens Cyclables (rue du quartier du Palais notamment).

4) Véloroute V80, canal du midi : sur les parties rurales les travaux d’aménagement réalisés en début d’année 2023 sous maitrise d’ouvrage du Conseil Départemental ont donné lieu à de nombreuses remontées de notre part (graviers trop grossiers). Au niveau de la partie Carcassonnaise (écluse St Jean-Pont Marengo, Pont SNCF – épanchoir de Foucault) non concerné par ces travaux, on a touché le fond avec zéro entretien entre mars et fin juillet. Dans la traversée de Carcassonne, une signalétique, suite à notre véloroutage du 24/06/2022, a été mise en œuvre, mais elle reste incomplète notamment au niveau du square Chénier.

5) Sécurisation passage piétons : la réglementation oblige à mettre d’ici le 31/12/2026 les passages piétons (neutralisation des places de stationnement 5 mètres en amont. C’est un travail d’ampleur à Carcassonne ; en janvier, nous avons rappelé par courrier , cette obligation au maire, qui a pris note.... Nous rappelons à chaque réunion cette obligation et nous en avions fait un des thèmes de notre véloroutage le 18/03/23



stationnement bus , collé derrière passage piéton, devant gare SNCF, ce ne sera plus possible au 31/12/206 (mais c’est un gros chantier, il faut un plan de mise en conformité sur plusieurs années ! À Carcassonne, rien n’est fait à ce jour).

6) Baromètre des villes marchables : nous avons appelé entre novembre 2022 et février 2023 à participer à ce baromètre, et cela a été une réussite puisque il y a eu 193 réponses. Sans surprise, Carcassonne est en queue de peloton et montre la nécessité de doter Carcassonne d’un vrai plan « marche » . Comme il a l’habitude de le faire, le maire lors du conseil municipal d’octobre 2023 a dénigré ce type d’enquête participative, mais la réalité est bien là, beaucoup est à faire pour que Carcassonne soit une ville marchable agréable tant pour les touristes que pour les habitants, dans son coeur de ville, mais aussi entre quartiers et centre ville.

LES SCORES DES 236 VILLES CLASSÉES

Commune	Département	Ressenti global	Sécurité	Confort	Effort ville	Aménagements services	Nombre d’habitants	Classe
Caen	Calvados	10,1	10,9	9,3	7,9	10,0	De 100 000 et 199 999	D
Calais	Pas-de-Calais	9,1	9,0	6,9	5,3	7,3	De 50 000 et 99 999	E
Carcassonne	Aude	7,4	6,3	4,8	3,6	5,9	De 20 000 et 49 999	F



Communes ayant un indicateur global inférieur à 6,8 et supérieur ou égal à 5,2*

* Les indicateurs sont définis selon le résultat complet avec la totalité des chiffres après la virgule. Les résultats ci-contre sont arrondis à un chiffre après la virgule.

	INDICATEUR GLOBAL
Alfortville (94) - 20 000 à 49 999 habitants	6,8
Aubervilliers (93) - 50 000 à 99 999 habitants	5,5
Carcassonne (11) - 20 000 à 49 999 habitants	5,6
Castelnau-le-Lez (34) - 20 000 à 49 999 habitants	5,8
Chindrieux (73) - Moins de 5 000 habitants	6,0
La Ciotat (13) - 20 000 à 49 999 habitants	6,3
Maisons-Alfort (94) - 50 000 à 99 999 habitants	6,1
Melun (77) - 20 000 à 49 999 habitants	6,3
Mont-près-Chambord (41) - Moins de 5 000 habitants	5,4
Plabennec (29) - 5 000 à 19 999 habitants	6,4
Plougonvelin (29) - Moins de 5 000 habitants	6,3
Verfeil (31) - Moins de 5 000 habitants	6,1
Villiers-sur-Marne (94) - 20 000 à 49 999 habitants	5,2

7) Contributions diverses de Carcavélo : dans la mesure du possible, nous portons le message « importance des mobilités actives » dans différentes instances : Comité de Développement de l'Agglo (CODEV), Comité Economique Social et Environnemental du Département (CESE), Comité Départemental des Mobilités (CDM) du Conseil Régional. Nous contribuons aux enquêtes publiques, où il y a un enjeu mobilités actives ; cela a été le cas pour la modification du PLU de Carcassonne pour la future zone logistique, et pour le SCOT de l'Agglo.

8) Sécurité routière: en début d'année, nous avons participé à la réflexion menée par le service Sécurité Routière de la Préfecture au Document Général d'Orientation 2023-2027 qui est le plan pluriannuel sécurité routière cosigné Etat-Elus. Nous avons fait inscrire dans le DGO la nécessité de mettre en œuvre les articles de la LOM (les articles L228-2 et 3 du code de l'environnement, les articles sur les obligations de stationnement vélos pour les nouvelles constructions, l'article sur la sécurisation des passages piétons). La sécurité, c'est aussi notre Quiz (grand succès lors de la fête du vélo et la journée des associations), et « Cyclistes, Brillez ».

9) Schémas cyclables : nous y participons activement, car cela engage sur plusieurs années.

a) de Carcassonne Agglo : il est finalisé et nous attendons les fiches actions qui prendront opérationnel. Il va servir de fil conducteur pour les prochaines années pour les réalisations sur le terrain.

b) du Conseil départemental : ce schéma vélo s'inscrit dans un Schéma des mobilités plus large. Le diagnostic a été réalisé au 2ème trimestre 2023, et la phase de co construction vient de débuter avec un séminaire à Villegly le 10/11/23. Tous les documents liés à ce schéma sont en ligne sur carcavelo.org

10) Atelier entretien/autoréparation :

a) Budget participatif du Conseil Départemental : notre projet de Vélo cargo pour atelier mobile d'auto-réparation, déposé dans le cadre du budget participatif du Conseil Départemental est arrivé derrière celui du Café Associatif et n'a donc pas été retenu.

b) Avec « les petits débrouillards » , nous avons participé à 2 ateliers en plein air dans les quartiers de la Conte et d'Ozanam . Forte demande des jeunes pour des réparations souvent basiques!



11) Balades

a) Fête du vélo de la ville de Carcassonne : le samedi 4 juin, nous avons, en lien avec le service des sports organisé une balade à la Cavayère et mis à disposition sur le stand notre Quiz sécurité.

b) avec 2 Pieds 2 Roues de Toulouse, week end à Narbonne, en juin avec bivouac à la Vielle Nouvelle

c) Fête des voies vertes, en septembre en soutien au projet de Voie Verte Carcassonne Quillan, nous avons « inauguré » le tronçon Carcassonne – Gare de Limoux.

12) FUB et Collectif Régional:

a) FUB : Carcavélo était représenté au congrès national de Rennes début mars 2023.

nous avons eu le plaisir d'accueillir le 16/03 en amont de la journée vélo organisé par le Conseil Régional à Narbonne, Olivier Schneider, Président de la FUB ; nous avons pu lui faire rencontrer les élus(agglo, CD, ville) ; cela a été l'occasion de faire passer les messages nationaux sur la nécessité d'aménagements cyclables de qualité, et de promouvoir les programmes portés par la FUB tel que le Savoir Rouler à Vélo.

De nombreux webinaires ont lieu et sont accessibles en visio pour ceux et celles qui le souhaitent

b)Collectif Régional Vélo Occitanie : Des collectifs régionaux, permettant d'échanger avec les Conseils Régionaux (qui sont Autorité Organisatrices des Transports) se sont créés avec l'appui de la FUB. Pour l'Occitanie, le Collectif Régional Vélo existait depuis 2/3 ans, et s'est structuré sous forme associative cet été. Le sujet de l'intermodalité avec les trains, mais aussi les bus, le stationnement en gare font partie des sujets prioritaires. Ce collectif permet de fédérer et d'échanger entre associations de la région.

PERSPECTIVES 2024

1) Stationnement sécurisé vélo : il est probable que les 30 places sécurisées que doit réaliser la SNCF ne soient pas effectives au 01/01/2024. Nous ne laisserons pas passer cette date sans rien faire. Et donc, nous proposerons le samedi 6 janvier 2024 une action symbolique en gare de Carcassonne.

Au delà de la gare, il y a depuis un an, en déclinaison de la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019, des décrets et arrêtés qui sont parus et qui obligent à faire des stationnements sécurisés pour les nouvelles constructions, et en cas de réaménagement de parking, c'est un sujet d'attention : de ce point de vue l'IUT (qq misérables pinces roues mis en place ne semble pas conforme. A noter que l'Agglo souhaite mettre en œuvre un plan global de stationnement vélo à l'échelle de l'agglo, nous avons dit notre disponibilité sur le sujet.

2)Vous avez dit Article L 228-2 du code de l'environnement ? Nous avons comme l'impression que nos élus regardent en l'air lorsqu'on parle de cet article de loi. Nous voyons des rénovations traversées urbaines qui ne prennent pas en compte cet aspect vélos : cas récent de Capendu, Villalier, aménagement à venir de Pezens, de Trèbes, aménagement récent du carrefour Maquens-Salvaza. Nos statuts nous permettent de faire des actions juridiques ; évidemment on y tient pas (un mémoire au Tribunal Administratif, c'est du boulot) mais cela peut donner de la crédibilité, et il faut bien le dire la non application répétitive de l'article L228-2 nous exaspère.

3) Inauguration de la voie verte Pennautier Carcassonne : cela devrait se faire au printemps, et on espère que cet aménagement en appellera d'autres, et soit continu à terme vers les lieux d'activités. Et nous espérons pouvoir également avoir des nouvelles de Villegailhenc-Villemoustaussou, voir de Palaja Carcassonne.

4) Véloroute V80 du canal du midi : nous continuerons à mettre la pression pour un aménagement correct du chemin de halage, et de la traversée de Carcassonne, qui est la colonne vertébrale sur lequel peuvent se relier d'autres aménagements. Faire pression via les cyclotouristes, où les médias (comme nous avons pu le faire via FR3 Occitanie) semblent avoir une certaine efficacité !

5) Mai à vélo : Carcassonne Agglo est demandeur d'actions et de partenariat (c'est déjà le cas avec Géovélo): nous allons y réfléchir.

6) Autoréparation-entretien : si le projet d'atelier mobile avec vélo cargo est partie remise, nous n'abandonnons pas ce sujet. D'une part, si nous trouvons un local adapté (et financièrement dans nos cordes), nous tenterons l'aventure qui au-delà de l'aspect autoréparation, aurait également l'intérêt d'un point fixe et

régulier de rencontre avec les adhérents. Avec l'Agglo qui gère les centres sociaux, nous avons évoqué la chose (ex : atelier mobile devant les centres sociaux pendant mai à vélo).

7) Plan de circulation de la Bastide à Carcassonne : nous demandons que les travaux du bureau d'étude soient rendus publics, et attendons que la mairie annonce enfin ses intentions, c'est un enjeu fort tant pour les cyclistes que pour les piétons afin d'avoir un centre ville apaisée